

Ce communiqué ne saurait être considéré comme un appel public à l'épargne ou comme cherchant à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération d'appel public à l'épargne.

EN FRANCE, L'offre et la vente des obligations seront effectuées en conformité avec l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et le Décret n° 98-880 du 1^{er} octobre 1998 relatif aux opérations réalisées auprès d'investisseurs qualifiés.

Le présent communiqué ne peut faire l'objet d'une publication, d'une diffusion ou être remis aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et dépendances, un quelconque Etat des Etats-Unis ainsi que le District de Columbia). Le présent communiqué ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre ou sollicitation d'achat ou de souscription des titres aux Etats-Unis. Les titres qui y sont mentionnés n'ont pas été enregistrés en vertu du "Securities Act of 1933" des Etats-Unis d'Amérique, tel que modifié, et ne feront pas l'objet d'un tel enregistrement. Ils ne pourront être offerts ou vendus aux Etats-Unis ou à des ressortissants américains ("US persons") ou pour le compte de ceux-ci, que dans le cadre d'une exemption aux obligations d'enregistrement. AUCUNE OFFRE AU PUBLIC D'OBLIGATIONS NE SERA EFFECTUEE AUX Etats-Unis.

AU ROYAUME-UNI, CE COMMUNIQUE EST SEULEMENT DESTINE AUX PERSONNES QUI (I) ONT UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EN MATIERE D'INVESTISSEMENTS OU (II) SONT QUALIFIEES D'investment professionals, high net worth companies, partnerships, associations ou trusts OU DE PERSONNEL DE L'UNE DE CES PERSONNES PARTICIPANT AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT AU SENS DE ET CONFORMEMENT AU FINANCIAL SERVICES AND MARKETS ACT 2000 (FINANCIAL PROMOTION) ORDER 2001 (TEL QUE MODIFIE) ET A TOUTE AUTRE PERSONNE A LAQUELLE IL PEUT ETRE COMMUNIQUE DE MANIERE LICITE. LES OBLIGATIONS MENTIONNEES DANS LE PRESENT COMMUNIQUE NE PEUVENT ETRE SOUSCRITES QUE PAR LES PERSONNES SUSMENTIONNEES. AUCUNE AUTRE PERSONNE NE PEUT SE PREVALOIR DU CONTENU DE CE COMMUNIQUE. LES PERSONNES QUI DIFFUSENT CE COMMUNIQUE DOIVENT S'ASSURER QUE SA DIFFUSION EST LICITE. LA DIFFUSION DE CE COMMUNIQUE DANS CERTAINS PAYS PEUT CONSTITUER UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LEGALES EN VIGUEUR. LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE COMMUNIQUE NE CONSTITUENT PAS UNE OFFRE DE VALEURS MOBILIERES AUX ETATS-UNIS, AU CANADA OU AU JAPON.



**CORPORATE &
INVESTMENT BANKING**

Communiqué de Presse

Paris, le 27 Avril 2004,

SG CORPORATE & INVESTMENT BANKING DIRIGE, POUR LE COMPTE DE LINDE AG, LA PLUS IMPORTANTE EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ALLEMAGNE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE

SG CIB, le pôle de Banque de Financement et d'Investissement du Groupe Société Générale, est Chef de File Teneur de livre associé de l'émission d'obligations convertibles d'un montant initial de 500 millions d'Euros, lancée ce jour par Linde AG.

Cette émission d'obligations convertibles permettra, d'une part de financer le récent rachat d'obligations (6,375% 2000/007) émises par Linde Finance BV, et d'autre part, de servir des besoins plus généraux de financement de l'entreprise.

Société Générale
Jérôme FOURRE
Tél 33 1 42 14 25 00
Hélène AGABRIEL
Tél 33 1 41 45 97 13

Cette opération est la première émission Equity-Linked dirigée par une banque non allemande de la zone Euro, qui plus est pour le compte d'une société faisant partie du DAX30.

COMM/PRS
Tour Société Générale
92972 Paris - La Défense Cedex
France
Fax 33 1 42 14 28 98
Web
<http://www.socgen.com>

En 2003, selon Thomson Financial, SG CIB était classé numéro 1 en émissions Equity-Linked en France, et numéro 6 en Europe.

Société Anonyme au capital
de EUR 548.043.436,25 euros
552 120 222 R.C.S. Paris

Ce communiqué ne saurait être considéré comme un appel public à l'épargne ou comme cherchant à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération d'appel public à l'épargne.

EN FRANCE, L'offre et la vente des obligations seront effectuées en conformité avec l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et le Décret n° 98-880 du 1^{er} octobre 1998 relatif aux opérations réalisées auprès d'investisseurs qualifiés.

Le présent communiqué ne peut faire l'objet d'une publication, d'une diffusion ou être remis aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et dépendances, un quelconque Etat des Etats-Unis ainsi que le District de Columbia). Le présent communiqué ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre ou sollicitation d'achat ou de souscription des titres aux Etats-Unis. Les titres qui y sont mentionnés n'ont pas été enregistrés en vertu du "Securities Act of 1933" des Etats-Unis d'Amérique, tel que modifié, et ne feront pas l'objet d'un tel enregistrement. Ils ne pourront être offerts ou vendus aux Etats-Unis ou à des ressortissants américains ("US persons") ou pour le compte de ceux-ci, que dans le cadre d'une exemption aux obligations d'enregistrement. AUCUNE OFFRE AU PUBLIC D'OBLIGATIONS NE SERA EFFECTUEE AUX Etats-Unis.

AU ROYAUME-UNI, CE COMMUNIQUE EST SEULEMENT DESTINE AUX PERSONNES QUI (I) ONT UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EN MATIERE D'INVESTISSEMENTS OU (II) SONT QUALIFIEES D'investment professionals, high net worth companies, partnerships, associations ou trusts OU DE personnel DE L'UNE DE CES PERSONNES PARTICIPANT AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT AU SENS DE ET CONFORMEMENT AU FINANCIAL SERVICES AND MARKETS ACT 2000 (FINANCIAL PROMOTION) ORDER 2001 (TEL QUE MODIFIE) ET A TOUTE AUTRE PERSONNE A LAQUELLE IL PEUT ETRE COMMUNIQUE DE MANIERE LICITE. LES OBLIGATIONS MENTIONNEES DANS LE PRESENT COMMUNIQUE NE PEUVENT ETRE SOUSCRITES QUE PAR LES PERSONNES SUSMENTIONNEES. AUCUNE AUTRE PERSONNE NE PEUT SE PREVALOIR DU CONTENU DE CE COMMUNIQUE. LES PERSONNES QUI DIFFUSENT CE COMMUNIQUE DOIVENT S'ASSURER QUE SA DIFFUSION EST LICITE. LA DIFFUSION DE CE COMMUNIQUE DANS CERTAINS PAYS PEUT CONSTITUER UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LEGALES EN VIGUEUR. LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE COMMUNIQUE NE CONSTITUENT PAS UNE OFFRE DE VALEURS MOBILIERES AUX ETATS-UNIS, AU CANADA OU AU JAPON.

Principales caractéristiques de l'émission

Montant	500 millions d'Euros, susceptible d'être porté à 550 millions d'Euros en cas d'exercice de l'option de sur-allocation
Prix d'émission	le pair, soit 100% de la valeur nominale
Intérêt annuel	Compris entre 1% et 1,35%
Prime de conversion	Comprise entre 22,5% et 27,5%
Maturité	5 Mai 2009 (5 ans)
Remboursement	<ul style="list-style-type: none">• <u>Normal</u> : en totalité, au pair, en numéraire ou en actions (majoré d'un éventuel complément), si le cours de l'action excède 120% du prix de conversion pendant une certaine période• <u>Anticipé</u> : possible durant les deux dernière années, en totalité ou en partie, exclusivement en actions, si le cours de l'action excède 120% du prix de conversion pendant une certaine période

Ce communiqué ne saurait être considéré comme un appel public à l'épargne ou comme cherchant à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération d'appel public à l'épargne.

EN FRANCE, L'offre et la vente des obligations seront effectuées en conformité avec l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et le Décret n° 98-880 du 1^{er} octobre 1998 relatif aux opérations réalisées auprès d'investisseurs qualifiés.

Le présent communiqué ne peut faire l'objet d'une publication, d'une diffusion ou être remis aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et dépendances, un quelconque Etat des Etats-Unis ainsi que le District de Columbia). Le présent communiqué ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre ou sollicitation d'achat ou de souscription des titres aux Etats-Unis. Les titres qui y sont mentionnés n'ont pas été enregistrés en vertu du "Securities Act of 1933" des Etats-Unis d'Amérique, tel que modifié, et ne feront pas l'objet d'un tel enregistrement. Ils ne pourront être offerts ou vendus aux Etats-Unis ou à des ressortissants américains ("US persons") ou pour le compte de ceux-ci, que dans le cadre d'une exemption aux obligations d'enregistrement. AUCUNE OFFRE AU PUBLIC D'OBLIGATIONS NE SERA EFFECTUEE AUX Etats-Unis.

AU ROYAUME-UNI, CE COMMUNIQUE EST SEULEMENT DESTINE AUX PERSONNES QUI (I) ONT UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EN MATIERE D'INVESTISSEMENTS OU (II) SONT QUALIFIEES D'investment professionals, high net worth companies, partnerships, associations ou trusts OU DE personnel DE L'UNE DE CES PERSONNES PARTICIPANT AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT AU SENS DE ET CONFORMEMENT AU FINANCIAL SERVICES AND MARKETS ACT 2000 (FINANCIAL PROMOTION) ORDER 2001 (TEL QUE MODIFIE) ET A TOUTE AUTRE PERSONNE A LAQUELLE IL PEUT ETRE COMMUNIQUE DE MANIERE LICITE. LES OBLIGATIONS MENTIONNEES DANS LE PRESENT COMMUNIQUE NE PEUVENT ETRE SOUSCRITES QUE PAR LES PERSONNES SUSMENTIONNEES. AUCUNE AUTRE PERSONNE NE PEUT SE PREVALOIR DU CONTENU DE CE COMMUNIQUE. LES PERSONNES QUI DIFFUSENT CE COMMUNIQUE DOIVENT S'ASSURER QUE SA DIFFUSION EST LICITE. LA DIFFUSION DE CE COMMUNIQUE DANS CERTAINS PAYS PEUT CONSTITUER UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LEGALES EN VIGUEUR. LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE COMMUNIQUE NE CONSTITUENT PAS UNE OFFRE DE VALEURS MOBILIERES AUX ETATS-UNIS, AU CANADA OU AU JAPON.

NOTE AUX ÉDITEURS

GROUPE SOCIETE GENERALE

La Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec 88 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail & Services financiers qui comptent plus de 15 millions de clients en France et à l'international.
- Gestions d'actifs, Gestion privée & Métier Titres, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec 1165 milliards de dollars en conservation et 284 milliards d'euros sous gestion à décembre 2003.
- Banque de financement & d'investissement. SG CIB se classe durablement parmi les leaders européens et mondiaux en marché de capitaux en euro, produits dérivés, et financements structurés.

La Société Générale figure dans les quatre principaux indices internationaux de développement durable. www.socgen.com

SG CORPORATE & INVESTMENT BANKING

SG CIB est le pôle de la banque de financement et d'investissement du Groupe Société Générale. Présent dans plus de 45 pays en Europe, Asie et sur le continent américain, SG CIB est une banque de référence dans trois métiers fondamentaux :

- **Marchés de capitaux en euros.** Parmi les dix premières institutions financières sur les segments de dette et actions (émissions obligataires, titrisation, crédits syndiqués, convertibles et actions).
- **Dérivés.** Parmi les leaders mondiaux sur les dérivés actions et sur de nombreux produits dérivés de taux, crédit, change et matières premières.
- **Financements structurés.** Leader mondial pour les financements export, projets et matières premières structurées.

Associant innovation et qualité d'exécution, SG CIB développe des solutions financières intégrées apportant de la valeur ajoutée aux grandes entreprises, institutions financières et investisseurs. www.sgcib.com

Contacts SG CIB :

Jean-François MAZAUD - Directeur de l'origination Equity-Linked

+33 (0)1.42.13.78.63

Julie LOUETTE - Origination Equity-Linked

+ 33 (0)1.42.13.66.79

Ralf DARPE - Equity Capital Markets

+ 49 69 71 74 169

Julie HOLWECK - Communication Banque d'Investissement

+ 33 (0)1.42.13.34.37